

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 142 (1997)  
**Heft:** 11

## Werbung

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 31.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

feu, élément essentiel de la tactique, ne connaît pas un développement aussi important que dans les armées européennes. Deux facteurs limitent la rapidité dans la cadence de tir : chaque soldat fournit son arme, ce qui implique une absence d'homogénéité. Un drill véritable est presque impossible. Vu l'absence d'unités permanentes, cet entraînement ne peut pas être poussé à fond, seul moyen de lui donner une vraie efficacité. A cela s'ajoute l'absence d'une réelle artillerie de campagne.

La capacité de manœuvre des troupes neu-

châteloises doit également révéler un certain retard. Alors que les armées européennes modernes se dotent d'unités permanentes, qu'elles diminuent les effectifs de leurs compagnies et constituent des bataillons, maillons indispensables entre l'unité et le régiment, les troupes du Comté gardent leur ancienne organisation.

Le Comté de Neuchâtel ne suit pas la « révolution militaire » pour trois types de raisons :

– **La situation financière.** Les ressources économiques, surtout la part très limitée accordée aux dépen-

ses militaires, ne permettent pas de financer une modernisation complète, avec de nouvelles fortifications, des unités permanentes, de la cavalerie et de l'artillerie.

– **La taille du Comté et ses ambitions politiques très limitées.** Elles ne peuvent que constituer un frein au développement d'une armée moderne.

– **Les droits et les libertés des communautés.** Elles empêchent ou retardent toute centralisation nécessaire à une modernisation rapide des troupes.

D. O.

